

le breton

notre atout pour
demain



Petit guide

à l'attention des parents



www.apprendre-en-breton.bzh



édito



Apprendre le breton dès le primaire,...

› L'Enseignement catholique de Bretagne se rappelle que la perpétuation de l'usage du Breton est aussi un des fruits de l'action de l'Église, elle qui a utilisé le breton pendant des siècles pour annoncer et transmettre la foi.

Faire aujourd'hui le pari d'une éducation bilingue pour nos enfants, c'est leur donner de réels atouts pour leur épanouissement, leur développement personnel et l'apprentissage des langues étrangères.

Nos valeurs sont ancrées dans notre histoire, notre culture et notre territoire, au service des familles d'aujourd'hui, pour construire l'homme et la femme de demain.

Le développement de l'enseignement bilingue du breton inscrit la scolarité dans une continuité école-collège-lycée.

Ce dynamisme est soutenu par l'engagement du Conseil Régional, dont la politique volontariste rejoint et soutient nos points concrets d'efforts, ainsi que par la collaboration avec l'office public de la langue Bretonne.

Plus de 5000 élèves de la petite section au Lycée, 75 écoles, 25 collèges et lycées... ces chiffres nous confortent dans notre action menée depuis 20 ans. ◀

Stéphane GOURAUD

*Président de la Commission de pilotage des langues régionales
Directeur diocésain de l'Enseignement catholique du Morbihan*





la Bretagne

mon histoire de cœur

- == La maîtrise du breton offre bien plus qu'un moyen supplémentaire de communication.
- == Votre enfant y trouvera un enrichissement personnel considérable, une occasion de participer à la transmission d'une langue, et continuer à la faire vivre.
- == La langue bretonne relie un enfant à l'histoire, à la culture et aux valeurs du territoire où il grandit.
- == Le breton est par ailleurs un moyen de renforcer son sentiment d'appartenance, et partager des valeurs communes. L'enfant consolide ses racines et crée des liens avec ceux qui le pratiquent aussi : 12% des adultes en Bretagne aujourd'hui !





le Breton

je consomme sans modération !

- == Si l'enseignement du breton contribue à développer la confiance et l'estime de soi, il renforce également certaines capacités intellectuelles : les études menées montrent qu'apprendre le breton dès l'enfance facilite l'apprentissage d'autres langues, y compris celle du français, favorisant ainsi le plurilinguisme.
- == Ces enfants auront développé de bonne heure des facultés qu'ils pourront mobiliser pour d'autres apprentissages, non seulement linguistiques mais aussi plus généraux.
- == Pour rendre son usage progressivement naturel, le breton n'est pas enseigné comme une matière isolée, mais de manière transversale : les programmes sont les mêmes que dans les autres classes, mais la langue bretonne est utilisée en cours dans toutes les matières.
- == Pour consolider les acquis au fil du temps, la filière s'étend de l'école primaire au lycée : votre enfant pourra donc la suivre jusqu'à son baccalauréat.





le bilinguisme

construire son parcours



- == **Passion, savoir-être, curiosité, adaptabilité : au delà des savoir faire que nous enseigne l'école, ce sont des savoir-être que nous apporte l'apprentissage du breton.**
- == **Parler breton, c'est démontrer une ouverture d'esprit. C'est aussi manifester un goût pour l'engagement, et le sens du travail.**
- == **Ainsi cet apprentissage, s'il participe à la construction personnelle et intellectuelle de votre enfant, peut aussi être un avantage demain dans son univers professionnel.**
- == **Concrètement, pratiquer le breton est également un atout en terme de débouchés, sur le plan local mais aussi national et international, la culture breizh se développant aussi en dehors de la région Bretagne.**



QUESTIONS ? RÉPONSES !



- Deux langues, si jeune, n'est ce pas trop ?

Réponse : NON, l'apprentissage précoce consolide les acquisitions de la première langue, et favorise l'épanouissement et la construction personnelle.



- Je ne parle pas breton, puis-je inscrire mon enfant ?

Réponse : OUI, la très grande majorité des parents ne parle pas breton et ce n'est pas un frein pour son apprentissage par l'enfant.

- Je ne parle pas breton, vais-je pouvoir suivre les devoirs avec mon enfant ?

Réponse : Il va développer une autonomie dans son travail personnel. Vous devrez lui faire confiance, vous intéresser, échanger sur ses cours ou ses supports de travail.



- Est ce qu'il va quand même apprendre l'anglais ?

Réponse : OUI, les classes bilingues, comme les monolingues, bénéficient aussi de l'apprentissage de l'anglais.

- Mon enfant pourra-t-il passer le BAC en breton ?

Réponse : OUI, il y a une continuité école-collège-lycée. Il pourra composer en breton l'épreuve d'histoire géographique. Comme une option, le Breton lui apportera des points en plus.



Paroles de...

UNE DIRECTRICE :

« Le bilinguisme est une chance pour les enfants. Je reste fasciné par leur vivacité à intégrer la langue bretonne dès leur plus jeune âge ! »

UN ENSEIGNANT :

« C'est une ouverture sur le monde, une facilité pour l'apprentissage d'autres langues. »

DES PARENTS :

« À la maison, il chante en breton ! C'est épatant, il comprend sans même passer par la traduction ! »

UNE ANCIENNE ÉLÈVE :

« J'ai suivi toute ma scolarité dans la filière bilingue de l'enseignement catholique. J'ai ensuite intégré l'Université de Rennes 2 où j'ai obtenu un Master en breton. Je suis aujourd'hui enseignante bilingue en maternelle et en CP-CE1. »

DES ÉLÈVES :

*« On apprend des chansons et des poésies ! »,
« Grâce au breton, j'ai appris l'anglais plus facilement. »,
« Je suis fière d'être bretonne. »*



Pour en savoir +



POUR LES PARENTS :

- CAEC : Comité Académique de l'Enseignement Catholique :
www.apprendre-en-breton.bzh
- Des vidéos pour comprendre le bilinguisme :
www.dunelanguelaautre.org/videos-bilinguisme
www.bilinguisme-conseil.com

LES PARTENAIRES :

- Conseil Régional de Bretagne : www.bretagne.bzh
- Office public de la langue bretonne :
www.fr.brezhoneg.bzh
- TES, Service de Canopé Rennes :
www.reseau-canope.fr/tes/



COORDONNÉES :

Pour donner toutes ses chances à votre enfant, contactez la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de votre département :

- Côtes d'Armor : **02 96 68 32 68**
- Finistère : **02 98 64 16 00**
- Ille-et-Vilaine : **02 99 54 20 20**
- Loire Atlantique : **02 51 81 64 00**
- Morbihan : **02 97 46 60 60**

